



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

biocarburants

Question au Gouvernement n° 2624

Texte de la question

DEVELOPPEMENT DES BIOCARBURANTS

M. le président. La parole est à M. Gérard Menuel, pour le groupe UMP.

M. Gérard Menuel. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche et concerne l'évolution du dossier des biocarburants, éthanol et diester.

Au début des années 90, la France avait une avance considérable que ce soit en matière de recherche ou de projets prêts à être développés. Quinze ans après, force est de constater qu'elle a perdu sa position de leader européen. Des pays comme l'Espagne, l'Allemagne, mais aussi la Pologne produisent désormais davantage de biocarburants que la deuxième puissance agricole mondiale que nous sommes.

Il y a quelques semaines, dans cette même enceinte, nous débattions des blocages qui nuisent à la mise en place d'une politique ambitieuse d'utilisation des biocarburants dans notre pays. On connaît les groupes de pression qui essaient de freiner l'inéluctable évolution d'un secteur qui, sur le plan environnemental, ne comporte que des avantages : réduction des émissions de gaz carbonique, renforcement de notre indépendance énergétique, création de 40 000 emplois.

Cependant, depuis quelques mois, des perspectives plus heureuses se dégagent. Cette dynamique se traduit par une multiplication des biocarburants défiscalisés grâce aux appels d'offre et l'on envisage la construction de plusieurs unités de production dans tout l'hexagone.

Pouvez-vous, monsieur le ministre, nous rappeler les perspectives nouvelles dégagées par ces récents agréments, nous indiquer les futures étapes accompagnant cette évolution et nous garantir que la méthode retenue permettra de respecter l'ensemble de nos engagements ? *(Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche.

M. Dominique Bussereau, *ministre de l'agriculture et de la pêche*. Monsieur le député, nous allons rattraper notre retard et donner à nos agriculteurs de nouveaux horizons. Non seulement, ils nourriront nos compatriotes, exporteront leurs produits et porteront notre industrie agroalimentaire - premier employeur industriel de France - mais ils fourniront aussi une partie importante de l'énergie de notre pays à un moment où l'énergie est chère et où les ressources fossiles diminuent. De surcroît, avec les biocarburants, nous entrons dans un cycle vertueux du respect des accords de Kyoto et de l'amélioration de notre environnement.

Le Premier ministre a annoncé des objectifs ambitieux pour notre pays : 5,75 % de nos besoins en énergie en 2008, 7 % en 2010 et 10 % en 2015. Nous étions les mauvais élèves, assis au fond près du radiateur ; à l'issue de ce programme nous serons les premiers en Europe. Aux six usines déjà annoncées par Jean-Pierre Raffarin, Dominique de Villepin en a ajouté dix nouvelles.

Les biocarburants représentent 25 000 emplois et des investissements sur tout le territoire. C'est un espoir pour notre agriculture. C'est un nouveau visage de la France. C'est la raison pour laquelle cette majorité et le Gouvernement se sont courageusement engagés en faveur des biocarburants. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Gérard Menuel](#)

Circonscription : Aube (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2624

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 29 mars 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 mars 2006